

coronavirus

LA POSTE VOUS ACCUEILLERA DE NOUVEAU DES LE 15 AVRIL 2020

LA POSTE DE MATOUR

LES MERCREDIS DE 9H À 12H ET 14H À 16H

LA POSTE DE DOMPIERRE

LES JEUDIS DE 14H À 17H

LA POSTE DE TRAMAYES

LES JEUDIS DE 9H À 12H

AGENCE POSTALE DE MONTMELARD

LES MARDIS DE 9H À 12H

AGENCE POSTALE DE TRAMBLY

LES LUNDIS DE 13H30 À 16H

LES MARDIS DE 13H30 À 16H

LES VENDREDIS DE 13H30 À 16H

À PARTIR DU 20 AVRIL :

AGENCE POSTALE DE BRANDON

LES LUNDIS DE 8H45 À 11H45

LES SAMEDIS DE 9H À 12H

Retrouvez nos services en ligne sur :

- [laposte.fr](https://www.laposte.fr)
- [labanquepostale.fr](https://www.labanquepostale.fr)
- [lapostemobile.fr](https://www.lapostemobile.fr)



LA POSTE

Bien qu'ayant mis en place des mesures sanitaires dans ses bureaux, **La Poste demande aux usagers de ne s'y déplacer qu'en cas de nécessité absolue**, afin de diminuer les risques de contamination du public et des agents.

Si vous souhaitez vous y rendre, il faut donc cocher sur la nouvelle attestation « déplacements pour effectuer (...) des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées ».

Dispositif « ALLO FACTEUR »

Sur simple demande, votre facteur prend le temps de vous rencontrer à l'occasion de son passage (mercredi, jeudi ou vendredi) pour répondre à vos question et traiter vos besoins les plus urgents, afin d'éviter un déplacement. En fonction de votre demande, il la traite immédiatement ou à son passage suivant.

Comment ça marche ?

C'est simple, vous collez une étiquette (POSTIT) sur votre boîte aux lettres et vous indiquez dessus : « **Allo facteur - venir me voir - Merci** »

Dispositif « ENLÈVEMENT DE COLIS »

La Poste offre, via son site Internet la possibilité de demander un enlèvement de colis à domicile, via votre boîte aux lettres. Le service est payant mais très utile en période de confinement.

Comment ça marche ?

Rendez-vous sur la page « Déposer mon colis retour dans ma boîte aux lettres »